



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 décembre 2024
Espace Anna Marly – 19h00

ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024,
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,
- Délibérations :

Rapporteur.e.s :

	AMENAGEMENT – CADRE DE VIE	
2024-546	Convention de partenariat avec Valloire sur la médiation de proximité.	M. VILLARET
2024-547	Convention d'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les bailleurs sociaux ayant un patrimoine dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville – autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les conventions avec la Préfecture du Loiret, Orléans Métropole et les bailleurs sociaux.	
2024-548	Garantie d'emprunt – Valloire Habitat – Construction en VEFA de 16 logements Berges d'Houllippe - Avenue Georges Clemenceau.	P. LAVAL
2024-549	Garantie d'emprunt – Valloire Habitat – Construction en VEFA de 17 logements Berges d'Houllippe - Avenue Georges Clemenceau.	
2024-550	Commerces - Ouvertures dominicales accordées au titre de l'année 2025.	
2024-551	Alleville Nord – Traité de concession du 13 juillet 2011 – Approbation de l'avenant n°2.	
	FINANCES	F. RIVIERE DA SILVA
2024-552	Décision modificative budget principal.	
2024-553	Décision modificative budget annexe des locations immobilières.	
2024-554	Décision modificative budget annexe camping.	
2024-555	Débat d'Orientations Budgétaires 2025.	
2024-556	Budget principal – Tarification aux usagers 2025.	
2024-557	Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2025.	
	AFFAIRES GENERALES	A. LE BIHAN
2024-558	Convention de partenariat-mécénat et subvention à La Fabrique Opéra Val de Loire.	
2024-559	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association PhotoRuelle.	
2024-560	Rapport 2023 sur l'égalité entre les femmes et les hommes.	O. BELLIZIO



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

RESSOURCES HUMAINES

- 2024-561** Adhésion à un organisme national pour l'action sociale des agents de la ville – Centre National d'Action Sociale (CNAS).
- 2024-562** Présentation du Rapport Social Unique 2023.
- 2024-563** Modification du tableau des effectifs permanents.

F. RIVIERE DA SILVA

- Questions diverses.

RAPPEL

Pour toutes délibérations, les documents complémentaires disponibles peuvent être consultés par les élu.e.s auprès de la Direction Générale des Services.

Les questions à poser ou les modifications concernant le procès-verbal d'une réunion précédente doivent être formulées par écrit et remises à Monsieur le Maire **avant le 29 novembre 2024 – 12 heures.**